



**Fédération
Activités Postales
Télécommunications**

25/27 rue des Envergies 75020 PARIS
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34
sud@sudptt.fr <http://www.sudptt.fr>

Paris, le 23 janvier 2013

Jean-Paul Bailly
Président de La Poste
44 Boulevard de Vaugirard
75757 Paris Cedex 15

Monsieur le Président,

Objet : Préavis de grève

La Fédération SUD PTT des Activités Postales et de Télécommunications dépose ce jour un préavis de grève de 24 heures pour la journée du jeudi 31 janvier 2013 de 0h00 à 24h00. Ce préavis de grève couvre l'ensemble des personnels, fonctionnaires et contractuels.

En ce qui concerne les services cycliques et services de nuit, le préavis couvre les services à compter du mercredi 30 janvier 2013 à 18h au samedi 2 février 2013 à 7h.

Ce préavis est motivé par l'exigence d'une réelle augmentation des salaires, des rémunérations et une revalorisation des carrières aussi bien pour les fonctionnaires que pour les personnels contractuels.

Nous exigeons :

- L'octroi d'une prime de 400 euros à tous les personnels de La Poste
- La création d'un treizième mois
- La création d'un chèque carburant, en cas d'absence de transport en commun
- L'augmentation de la valeur du titre restaurant et de la prime de collation
- L'heure de nuit à trois euros.

Pour les fonctionnaires :

- l'arrêt du blocage du point d'indice des fonctionnaires et une revalorisation de sa valeur à hauteur des pertes de pouvoir d'achat de ces dernières années
- la revalorisation des grilles des fonctionnaires à La Poste et notamment la transposition de la réforme Fonction Publique de la catégorie B
- l'augmentation du complément Poste des fonctionnaires à hauteur du blocage de ces dernières années.

Pour les salarié-es de droit privé

- Une augmentation générale vraiment conséquente des salaires
- Une revalorisation des grilles avec augmentation de l'effet ancienneté et la création de grilles de carrière pour les cadres de classe III
- Une augmentation des compléments Poste et leur alignement sur le niveau haut des compléments Poste des fonctionnaires.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre parfaite considération.

Hervé Hubert
Secrétaire fédéral